



La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys annonce l'ouverture de l'appel à projets 2017 - 2018 de soutien à des projets de recherche académique biomédicale en vue de la création d'entreprises

Paris, le 28 septembre 2017. La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys ouvre un nouvel appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens académiques du domaine biomédical. Lors de l'appel à projets précédent, en mai 2017 la Fondation a récompensé deux projets d'excellence, tous deux lauréats exæquo du Prix 2017, le projet RegStem (Institut Pasteur), qui s'intéresse au traitement de la Myopathie de Duchenne, présenté par Pierre Rocheteau, et le projet Apprise (Université d'Aix Marseille), qui développe un dispositif connecté permettant de diagnostiquer des épisodes arythmiques en cardiologie, porté par Stéphane Delliaux.

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys soutient chaque année un ou plusieurs projets scientifiques d'excellence issus de la recherche biomédicale académique française en leur allouant chacun une subvention pouvant aller jusqu'à cinquante mille (50 000) euros. Elle est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), très fortement impliquée dans le déroulement des appels à projets et le fonctionnement de la Fondation.

Depuis sa création, la Fondation a récompensé plus d'une quinzaine de projets au sein de laboratoires académiques. Parmi eux six sont aujourd'hui au stade de la création d'entreprise.

L'appel à projets 2017 – 2018 s'adresse à **tout projet de recherche, quel que soit le domaine thérapeutique concerné. L'objectif est d'apporter un bénéfice** aux patients, aux professionnels de santé ou aux systèmes de soins, tout en ayant des perspectives de valorisation par la **création d'entreprise** à brève échéance.

Après une présélection basée sur des critères de valorisation, les projets seront évalués sous couvert de confidentialité.

Epaulée financièrement et opérationnellement notamment par Turenne Capital, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est fière d'être soutenue par de nombreux donateurs individuels et institutionnels et veut pouvoir élargir son activité en accueillant de nouvelles contributions.

La Fondation **contribue ainsi à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec le souhait de contribuer vertueusement à l'écosystème de l'innovation scientifique en France.**



Les modalités de l'appel à projets 2017-2018 sont les suivantes :

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostics, etc.) ou des services de santé.
- Il vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public français avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance. Il est précisé que le soutien financier sera apporté au laboratoire public.
- L'appel à projets est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
 - o **Lettre d'intention** dans un premier temps : 5 pages maximum en français (mise en page libre), hors liste des publications et des brevets :
 - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page), une attention particulière étant portée à la qualité et la complémentarité des compétences au sein de l'équipe présentée
 - Résumé scientifique du projet de recherche (1 page),
 - A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page),
 - Quel est l'état de l'art (produits, pratiques...) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1/2 page),
 - Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page),
 - Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique ... (1/2 page),
 - Budget prévisionnel (pour les deux ans à venir), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys, autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires,...) (1 page).
 - o Dossier complet (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné. Celui-ci est communiqué à l'issue de la phase de présélection.

Les lauréats bénéficieront chacun d'une **subvention** pouvant atteindre **cinquante mille euros** (50 000€). Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement ou du personnel pendant une durée maximale d'une année.

Calendrier indicatif :



- Ouverture de l'Appel à projets : jeudi 28 septembre 2017.
- **Période de réception des lettres d'Intention : jusqu'au Jeudi 9 novembre 2017 exclusivement par email à fondation.beatrice-denys@turennecapital.com**
- Annonce des projets présélectionnés sur Lettre d'Intention : vendredi 15 décembre 2017 au plus tard.
- Période de réception des dossiers complets dont les modalités seront communiquées aux porteurs des projets présélectionnés : jusqu'au vendredi 9 février 2018.
- Annonce des projets lauréats : avril-mai 2018.

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou contribution (don) concernant la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys :

<http://fondationbeatrice.wix.com/fondation> et <http://www.turenne-sante.com/la-fondation/>

Contacts

Mehdi Ainouche,

mainouche@turennecapital.com

**Les lettres d'intention sont à déposer exclusivement à :
fondation.beatrice-denys@turennecapital.com**

